

# La métropole continue d'investir pour vous

Le budget 2021 a été adopté en février dernier. La métropole investit dans le développement économique, l'innovation et l'enseignement supérieur, tout en renforçant son action sociale et solidaire ainsi que son exemplarité écologique. La collectivité peut compter sur une situation financière solide pour répondre à l'impact de la crise sanitaire et maintenir un niveau d'investissement fort, plus élevé qu'en 2020 sans augmenter les taux d'imposition.

Budget de la métropole investissement et fonctionnement

**338,9**  
millions d'euros,  
337,6 millions en 2020

Un effort d'investissement soutenu de

**65,07**  
millions d'euros,  
63,25 millions en 2020

**0%**

d'augmentation d'impôts



Retrouvez le débat d'orientation budgétaire et le budget primitif sur [metropole-dijon.fr/Dijon-metropole/Le-budget-metropolitain](http://metropole-dijon.fr/Dijon-metropole/Le-budget-metropolitain)

## COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS



Acquisition des véhicules de collecte à l'hydrogène, entretien et travaux liés au renouvellement de l'usine d'incinération, réhabilitation paysagère du site de la décharge...

**9,20 €**

## ÉQUIPEMENTS SPORTIFS D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN



Entretien et modernisation des équipements sportifs métropolitains (piscine Olympique, complexe sportif de Saint-Apollinaire, stade Gaston-Gérard et stade Colette-Besson).

**1,60 €**

## GESTION DE L'ESPACE PUBLIC



**30,40 €**

Développement des modes de déplacements doux, aménagement et entretien de la voirie, projet OnDijon de gestion connectée de l'espace public, récupération des eaux pluviales...

## HABITAT, LOGEMENT SOCIAL, RÉNOVATION THERMIQUE DES LOGEMENTS, POLITIQUES DE LA VILLE, URBANISME



**32,70 €**

Soutien au développement de l'offre nouvelle de logements accessibles à tous et à la réhabilitation thermique de logements à loyers modérés, mise en œuvre du nouveau Programme national de rénovation urbaine, amélioration de l'habitat privé dans le cadre du Programme local de l'habitat, reconquête du parc privé ancien...

## RÉPARTITION DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

**2021**

**POUR 100 € DÉPENSÉS**

## AUTRES INVESTISSEMENTS

**3,20 €**

Maintenance des équipements métropolitains, renouvellement du parc et des licences informatiques...



## TRANSPORTS PUBLICS URBAINS



**7,90 €**

Acquisition des premiers bus roulant à l'hydrogène, renouvellement des systèmes de communication du réseau Divia, aménagement des arrêts de bus, travaux sur le tracé du tramway et le centre de maintenance...

## EAU ET ASSAINISSEMENT

Réhabilitation, extension et contrôle des réseaux d'eau potable et d'assainissement.



**2,40 €**

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INNOVATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



**12,10 €**

Achèvement de la construction du campus métropolitain, soutien aux étudiants de l'université de Bourgogne, à l'antenne dijonnaise de Sciences Po Paris, à l'École supérieure appliquée au design et au digital (Esadd) et aux entreprises frappées par la crise du Covid avec la création du Fonds de relance économique métropolitain en coordination avec la Région, aide à l'immobilier d'entreprise, projet de renaissance du vignoble dijonnais, développement du technopôle Agronov à Bretenière...



## FUNÉRAIRE CRÉMATORIUM ET CIMETIÈRE



**0,50 €**

Amélioration des conditions d'accueil, construction d'une nouvelle salle de convivialité modulable à disposition des familles et réaménagement des espaces dédiés à la réception du public dans les locaux actuels.